

ALICCE (Accompagnement Local Interconsulaire pour la Croissance Commerciale et l'Emploi)

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

Présentation du dispositif

ALICCE (Accompagnement Local Interconsulaire pour la Croissance Commerciale et l'Emploi) a pour but de redynamiser l'activité commerciale en Moselle, en particulier dans les zones fragilisées.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'aide vise les commerçants, artisans et les exploitants agricoles.

Sont éligibles au dispositif les entreprises de Moselle :

- de moins de 50 salariés,
- indépendantes de groupes,
- de plus de 3 ans,
- en phase de développement principalement,
- exerçant une activité commerciale (y compris les artisans et agriculteurs tenant boutique),
- à jour des obligations fiscales et sociales.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le dispositif finance les projets d'investissement ou de création d'emplois en Moselle.

— Dépenses concernées

Peuvent être financés la rénovation d'un magasin, achat de nouveau matériel, développement d'outils numériques, recrutement de personnel, etc.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

ALICCE peut apporter un prêt à taux 0, d'un montant compris entre 5.000 € et 30.000 €. Le prêt est plafonné à 50% du coût global du programme d'investissement.

Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur 3 ans maximum.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Avant le démarrage de votre programme d'investissement ou de création d'emplois, une lettre d'intention doit être transmise à la CCI Moselle Métropole Metz :

10/12 avenue Foch - 57000 Metz

Tél : 03 87 52 31 00

Mail : alicce@moselle.cci.fr

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 50 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.
- Forme juridique
 - › Entreprise Individuelle
 - › Artisan
 - › Commerçant
 - › Exploitant agricole
 - › Sociétés commerciales
 - › Autres formes juridiques
 - › Sté coopérative agricole (dont CUMA)
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
 - › Immatriculation au Répertoire des Métiers
 - › Registre agricole
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis

Organisme

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

- **Aides et Financements**
10-12 av. Foch
57000 METZ

Téléphone : 0387523100

Web : www.moselle.cci.fr